

DÉPLACEMENTS



la Croix-Rousse aux abords du célèbre Gros Caillou.

Ce parc de stationnement offrira, à partir de l'été 2006, 440 places, soit quatre fois l'offre actuelle avec des emplacements dédiés aux vélos, réparties sur quatre niveaux. Il devrait désengorger les axes routiers, diminuant ainsi bruit et pollution pour les riverains. Au moins la moitié du stationnement sera réservée aux résidents avec un tarif préférentiel.

Un espace de vie dédié à la détente

En parallèle, en surface, un ensemble d'aménagements sera réalisé afin de redonner la priorité aux déplacements doux et d'assurer la sécurité des piétons. Situé à proximité de la crèche du Gros Caillou, des écoles et du nouveau parc de stationnement, un espace de vie dédié à la détente et à la promenade devrait voir le jour, courant 2006. Les orientations d'élaboration du projet, demandées aux concepteurs et définies à l'issue de la concertation publique, tendent vers un espace vert surplombant le jardin du Gros Caillou et assurant une continuité avec les promenades piétonnières. La dalle du parc, recouverte de 2,50 mètres de terre, permettra la plantation d'arbres et offrira un panorama exceptionnel sur Lyon. Sont également en projet sur le plateau, une zone de limitation de la vitesse à 30 kilomètres/heure, ainsi que de nouvelles pistes cyclables.

Par ailleurs, une large consultation est engagée auprès des habitants concernant le devenir de la Vogue aux marrons. Une étude a en effet pour objectif de proposer une solution durable (nouvel emplacement, concept, taille, durée...) pour l'organisation des prochaines éditions. <

STATIONNEMENT

DOUX COMME LE GROS CAILLOU

Le plateau de la Croix-Rousse est en pleine mutation. Le Grand Lyon a lancé un important chantier sur le site du Gros Caillou afin de **construire un parc de stationnement et de créer un nouvel espace de vie** dédié aux modes de déplacement doux et aux habitants.

Très prisé des Lyonnais, le quartier de la Croix-Rousse souffre d'un important déficit en places de stationnement. Pour ceux dont la voiture est une nécessité, comme les personnes à mobilité réduite, les

personnes ayant une activité professionnelle ou transportant des enfants, la communauté urbaine a confié à Lyon Parc Auto la réalisation de plusieurs parkings souterrains, dont celui construit à l'extrémité du boulevard de

VÉLO

DE LA PRESQU'ÎLE À LA PART-DIEU SANS RISQUE

Cheminer à vélo et en toute sécurité de la Presqu'île à la Part-Dieu sera bientôt possible. Une piste cyclable est en cours d'aménagement, rues Childebert, Jean-de-Tournes et Stella.

Depuis quelques jours, les rues Childebert, Jean-de-Tournes et Stella sont en travaux, faisant suite au chantier engagé en octobre dernier, rue de la Part-Dieu qui ont permis la création d'une piste sécurisée reliant le quai Augagneur à la rue Garibaldi et protégée de la circulation par une bande végétale. Des aménagements nécessaires afin de pouvoir relier, dès mars 2005, la Presqu'île à la Part-Dieu en passant par le quai de Pierre Scize en vélo, à pied ou en rollers et en toute sécurité. Sur ces axes de circulation, le passage des voitures sera réorganisé sur une seule voie afin de permettre aux utilisateurs des modes de déplacement doux de cheminer sans risque sur une piste réservée et légèrement surélevée. Pendant les travaux, la



circulation sera maintenue sur une seule voie, le stationnement étant provisoirement supprimé au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Aujourd'hui, la Presqu'île, le quai Pierre Scize et la Part-Dieu ; demain, les berges et l'Est lyonnais, c'est un véritable maillage du territoire qui prend forme afin de réserver aux modes doux une place à part entière dans les déplacements urbains. <